

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

**RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE :  
TRAVAUX DE TOLERIE**

CODE DE L'U.E. : <b>25 10 14 U11 E1</b>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : <b>205</b>
---	---

**La présente demande émane du réseau:**

<input checked="" type="checkbox"/> Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/> <del>Libre subventionné confessionnel</del>
<input type="checkbox"/> <del>Officiel subventionné</del>	<input type="checkbox"/> <del>Libre subventionné non confessionnel</del>

Identité du responsable du réseau : Monsieur DIDIER LETURCQ, Président du Conseil de coordination

Date et signature :

1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° 1 de 1 page

2. Capacités préalables requise : reprises en annexe n°2 de 1 page

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	<input checked="" type="checkbox"/> Du niveau inférieur	<input type="checkbox"/> <del>Du niveau supérieur</del>
de	<input checked="" type="checkbox"/> Transition	<input type="checkbox"/> <del>Qualification</del>

4. Acquis d'apprentissages: repris en annexe n° 3 de : 1 page

5. Programme:

5.1. Etudiant

Repris en annexe n°4 de : 1 page

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 5 : de 1page

7. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de : 1 page

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>Code fonction</u>
Technologie de la tôlerie	CT	J	8	
Travaux pratiques de tôlerie	PP	C	120	
<b><u>Part d'autonomie</u></b>		P	32	
Total des périodes			160	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 de : 1 page

---

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

**ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD**

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 24 mai 2016.....Signature :

## **RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE TOLERIE**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. FINALITES GENERALES**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. FINALITES PARTICULIERES**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences pratiques pour véhicules ancêtres, à savoir :

- de REPARER des dégâts mineurs aux véhicules ancêtres ;
- de PLACER de nouveaux ensembles de tôlerie tels que le remplacement des ensembles par boulonnage, le remplacement des ensembles par soudage, le façonnage d'une partie d'un élément de carrosserie,...;
- d'APPLIQUER la technique de soudage, de boulonnage ;
- de DEPOSER, de REPOSER et d'AJUSTER divers matériaux d'isolation et d'acoustique par des techniques simples de fixation ;
- de DEPOSER, de REPOSER et REGLER les éléments électriques et accessoires simples ;
- de DEVELOPPER des attitudes de soin, de précision, d'ordre et de sécurité ;
- d'UTILISER le vocabulaire spécifique au métier ;
- de DEVELOPPER des aptitudes à la communication professionnelle et au respect des procédures

## **RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE TOLERIE**

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1. CAPACITES**

##### *En français,*

lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :

- ◆ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- ◆ consulter des ouvrages de référence familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;

##### *En mathématiques,*

pour le calcul :

- ◆ effectuer par calcul écrit, des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions sur des nombres naturels ;
- ◆ effectuer par calcul écrit, des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions sur des nombres décimaux limités au millième ;
- ◆ simplifier, additionner, soustraire et multiplier des fractions ;
- ◆ effectuer des calculs de pourcentage ;
- ◆ résoudre des problèmes se ramenant à l'utilisation de la règle de trois ;

pour la géométrie :

- ◆ identifier différentes surfaces planes ;
- ◆ calculer le périmètre et l'aire de polygones réguliers ;
- ◆ construire, dans un plan donné, une droite parallèle ou perpendiculaire à une droite donnée ;
- ◆ construire un angle à l'aide du rapporteur ;
- ◆ mesurer l'amplitude d'un angle à l'aide du rapporteur ;

pour le système métrique :

- ◆ convertir des mesures de longueur, d'aire et de temps (cas simples).

#### **2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Le Certificat d'études de base (CEB).

## **RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE TOLERIE**

### **4. ACQUIS D'APPRENTISSAGE :**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

*en disposant d'un véhicule ancêtre, des outils et des produits appropriés, dans le respect des règles SHE et des normes de sécurité, en s'appuyant sur une méthode de travail définie, en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité et en développant des compétences de communication, :*

- de REPARER des dégâts mineurs sur un véhicule ancêtre ;
- de PLACER de nouveaux ensembles de tôlerie sur un véhicule ancêtre ;
- d'EFFECTUER des travaux simples de soudage sur tôles d'épaisseur rencontrées dans la profession par procédé semi-automatique et au chalumeau oxyacétylénique avant son application sur un véhicule ancêtre;
- de DEPOSER, de REPOSER et d'AJUSTER divers matériaux d'isolation acoustique, des éléments électriques et des accessoires simples ;
- de NETTOYER, d'ENTRETENIR et de RANGER son matériel et son poste de travail ;
- de TRIER les déchets et rebuts selon les règles de protection de l'environnement en vigueur

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision des gestes professionnels,
- la qualité des comportements en termes de sécurité et d'hygiène : du sens de la prévention, de la vigilance, du souci de la protection générale et particulière,
- la justification des connaissances technologiques dans la réalisation des travaux pratiques,
- le respect des différentes procédures utilisées.

## **RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE TOLERIE**

### **5. PROGRAMME DES COURS**

L'étudiant sera capable :

*en disposant d'un véhicule ancêtre, des outils et des produits appropriés, dans le respect des règles SHE et des normes de sécurité, en s'appuyant sur une méthode de travail définie, en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité et en développant des compétences de communication, :*

#### **5.1. EN TECHNOLOGIE DE LA TOLERIE**

- de DECRIRE et d'EXPLIQUER les différents matériaux (ferreux, non ferreux, plastiques) utilisés pour l'ensemble carrossé d'un véhicule ;

#### **5.2. EN TRAVAUX PRATIQUES DE LA TOLERIE**

- de DEPOSER et de REPOSER les éléments de tôlerie à remplacer et de les ranger dans les emplacements ad hoc ;
- de CONTROLER visuellement les éléments nouveaux (origine, adéquation au modèle) ;
- de TRACER sur des tôles utilisées en tôlerie des figures de base en tenant compte de leurs caractéristiques et propriétés géométriques ;
- d'IDENTIFIER sur des tôles utilisées en tôlerie les liaisons et les assemblages, les surfaces fonctionnelles de chaque liaison et de chaque assemblage ;
- de REALISER le traçage de manière à éviter les rebuts (souci d'économie de matériau) ;
- de COUPER, de PLIER, de PERCER des tôles de tôlerie ;
- d'APPLIQUER les différentes techniques de base du soudage et les modes opératoires appropriés à la TOLERIE des véhicules ancêtres ;
- de REALISER des bouchonnages par différents procédés ;
- d'APPLIQUER des techniques simples de fixation pour la dépose, la repose et l'ajustement de divers matériaux d'isolation et d'acoustique (boulonnage, collage, rivetage, vissage,...) ;
- de DEPOSER, de REPOSER et de REGLER des éléments électriques et accessoires simples ;
- de DEPOSER, de REPOSER et de REGLER des éléments mécaniques simples ;
- de NETTOYER, d'ENTREtenir et de RANGER son matériel et son poste de travail ;
- de TRIER les déchets et rebuts selon le respect des règles de protection de l'environnement en vigueur.

## **RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE TOLERIE**

### **6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour les cours de travaux pratiques de tôlerie, il est conseillé de travailler avec un maximum de trois étudiants par poste de travail.

## **RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE TOLERIE**

### **7. CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique

## TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT- Annexe 7

Date de dépôt :  
Date d'approbation :

### « RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE TOLERIE »

Date d'application :  
Date limite de certification :

Code régime 1 <del>définitif</del> / provisoire	Code domaine de formation <del>et/ou</del> <del>Code domaine études supérieures</del>	Intitulé régime 1 <del>définitif</del> / provisoire	Code régime 1 <del>définitif</del> / provisoire	Code domaine de formation <del>et/ou</del> <del>Code domaine études supérieures</del>	Intitulé régime 1 <del>définitif</del> / provisoire
	205	Restauration d'un véhicule ancêtre : travaux de tôlerie	NEANT	NEANT	NEANT

